

Vu du colombier



Août 2026 - Septembre 2026

58

Edito

Chères L'Houméennes, chers L'Houméens,

L'été s'achève après plusieurs vagues de chaleur. Nous savons désormais que nous devons nous adapter au changement climatique. Cela passe notamment par une meilleure prise en compte de la proximité des commerces et par des choix d'aménagement plus durables.

Notre commune poursuit sa transformation engagée depuis notre élection en 2014. Nous avons mis en œuvre une stratégie tournée vers davantage de sobriété énergétique, notamment grâce à la rénovation de plusieurs bâtiments communaux et à la future démolition-reconstruction du groupe scolaire selon les normes BDNA (Bâtiment Durable Nouvelle Aquitaine). Celui-ci sera équipé d'un système de chauffage par géothermie par nappe ainsi que d'un dispositif de géocooling. En fonction du lieu, la température du sous-sol varie en France métropolitaine de 8 à 16 °C. Le géocooling a pour but d'utiliser cette fraîcheur du sous-sol pour rafraîchir les bâtiments durant l'été.

Nous poursuivons également nos engagements pour l'avenir : nous produisons 45 % de l'électricité consommée par les bâtiments communaux, continuons l'acquisition de terres agricoles classées en Espace naturel sensible (19 hectares acquis sur les 44 prévus à ce jour), plantons des arbres dans les quartiers lorsque les contraintes liées aux réseaux le permettent, développons les pistes cyclables, notamment celle reliant L'Houmeau à Nieul-sur-Mer, et poursuivons la rénovation de nos quartiers afin de garantir des réseaux adaptés, modernes et conformes. Les investissements sont nombreux pour préparer L'Houmeau aux défis du changement climatique, qui auront un impact durable sur notre vie quotidienne.

L'APAJH17, qui avait acquis l'ancien séminaire auprès de la CDA, va le lui rétrocéder, conformément aux dispositions de l'acte notarié, en raison de la non-réalisation de son projet. À l'issue d'une procédure de sélection menée conjointement par les élus de la commune et de la CDA, le groupe Édouard Denis a été retenu comme porteur de projet. Celui-ci prévoit la réalisation de 65 à 70 logements, dont 20 destinés à une résidence services pour seniors, plus de 80 places de stationnement, une mini-crèche ainsi qu'un pôle de santé accueillant 4 à 6 praticiens.

Appel à manifestation d'intérêt - Pôle santé

Le projet de réhabilitation de l'ancien séminaire se poursuit avec la création d'un ensemble mixte associant logements, résidence seniors (à l'étude) et pôle médical. Dans ce cadre, un appel à manifestation d'intérêt est lancé pour l'acquisition de locaux au sein de ce futur espace de santé de 150m² environ, pouvant accueillir 4 à 6 praticiens, et accessible depuis le parking Gaby Coll. Une opportunité unique de s'implanter au cœur d'un projet structurant pour le territoire et ses habitants. CONTACT : AGENCE EDOUARD DENIS 05 46 55 33 97



Compte tenu de la complexité du dossier et des nombreuses contraintes réglementaires liées à l'acquisition d'une salle destinée au conseil municipal ou à d'autres usages, nous avons préféré renoncer à ce rachat. Les surcoûts qu'il aurait engendrés étaient devenus disproportionnés pour les finances communales. Nous travaillons donc actuellement à une réorganisation de nos locaux existants.

Pour cette nouvelle mandature au sein de la CDA, il m'a été demandé de poursuivre mes missions en matière de développement économique et d'innovation avec ATLLAS, tout en élargissant mes responsabilités au port de pêche, dont j'assume désormais la présidence, ainsi qu'au conseil de surveillance du Grand Port Maritime. Ces différentes structures doivent travailler ensemble afin de renforcer le dynamisme et l'attractivité de notre territoire. Nous disposons d'outils industriels remarquables : il nous appartient désormais de préparer l'avenir.

Certains d'entre vous m'ont interrogé sur le cumul de mes indemnités. Je tiens à préciser que je ne cumule pas les indemnités liées à l'ensemble de ces fonctions. Je perçois uniquement celle de vice-président en charge du développement économique, soit 1 300 euros nets, ainsi que celle liée à mes fonctions de maire, également de 1 300 euros nets.

Si je m'investis dans ces responsabilités, c'est avant tout par passion et par engagement au service de notre territoire. Le jour où cette passion disparaîtrait, ou si les responsabilités devenaient disproportionnées, je choiserais tout simplement de me retirer.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente santé et une très belle rentrée.

Jean-Luc ALGAY
Maire de L'Houmeau
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération au
Développement Economique et affaires portuaires.
Président du port de pêche de Chef de Baie
Vice-Président de l'Association Technopole ATLLAS



Moustique tigre : agissons ensemble !



Présent en Nouvelle-Aquitaine depuis 2011, le moustique tigre est désormais implanté dans de nombreuses communes. Au-delà des nuisances qu'il provoque, il peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. Il se développe principalement dans les petits récipients contenant de l'eau stagnante (coupelles, seaux, récupérateurs d'eau, jouets...).

En supprimant ces gîtes larvaires autour de votre habitation et en renouvelant régulièrement l'eau destinée aux animaux, vous contribuez à limiter sa prolifération. Chacun a un rôle à jouer, car la majorité des lieux de ponte se trouvent sur des propriétés privées. Dès le printemps 2027, des actions de sensibilisation seront proposées dans la commune pour accompagner les habitants.



Le Conseil municipal des enfants : devenir citoyen et acteur du changement

Les membres du Conseil municipal des enfants (CME) ont été invités à participer, auprès des élus de L'Houmeau, au Conseil municipal du 29 juin.

L'occasion de mettre à l'honneur les 10 élèves du CME qui se sont investis, durant l'année scolaire, pour imaginer et concrétiser des projets.

Ainsi, Gabin, Lila, Romane, Arthur, Camélia et Clémence ont présenté leurs projets et ce qu'ils ont retenu de cet engagement, accompagnés par Maëva Soubeyroux, animatrice du service enfance-jeunesse : prise de parole à la cérémonie des vœux pour la nouvelle année, participation à des cérémonies officielles, organisation d'un petit-déjeuner à l'école sur le thème du bien-être, achat d'un olivier symbole de paix et de sagesse, pour la cour de récréation, implication sur la fête de l'école (flashmob, jeu-concours), etc.

Le Maire et le Conseil municipal ont vivement remercié les membres du CME pour leur engagement au service du collectif.

Plage de L'Houmeau : un littoral à préserver



La plage de L'Houmeau est un espace naturel partagé avec la commune de La Rochelle. Grâce à l'engagement des promeneurs et à l'installation de bacs à marée depuis 2024, 1 345 kg de déchets ont été collectés durant la saison 2025-2026.

La surveillance de la baignade prendra fin le 30 août à 19h. Après cette date, chacun est invité à faire preuve de prudence. Il est recommandé de privilégier la baignade à marée haute, afin de réduire les risques de blessures liés à la présence des huîtres sur l'estran.

Pour rappel les huîtres et autres mollusques filtreurs contribuent au classement de la zone de baignade comme Excellente par les services de L'Etat. De plus, l'estran est un milieu naturel protégé. La loi Littoral et la réglementation en vigueur imposent le respect de la biodiversité et interdisent toute dégradation de ce patrimoine naturel.

Préserver la plage de L'Houmeau est l'affaire de tous. Ensemble, continuons à adopter les bons gestes pour protéger ce site exceptionnel.

Les ombrières photovoltaïques du stade sont en service



Le chantier d'installation des ombrières photovoltaïques sur le parking du stade est désormais achevé.

Après près de deux années d'études et de travaux, cette nouvelle installation est entrée en service le 1er juillet.

Elle permet de produire de l'électricité dont **55 % sont revendus sur le réseau** et **45 % sont autoconsommés** pour alimenter les bâtiments communaux.

L'investissement, d'un montant de **190 000 €**, a été financé par un emprunt. Les recettes générées par la production d'électricité contribueront au remboursement de cet investissement.

Nous publierons prochainement un article plus détaillé, accompagné des premiers chiffres de production et des résultats de cette installation, afin de vous présenter concrètement les bénéfices de ce projet pour la commune.

Les travaux de la Genillière sont terminés

Les travaux de réaménagement du hameau de la Genillière sont désormais achevés. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des riverains pour leur patience, leur compréhension et leur coopération tout au long de ce chantier. Après sept mois de travaux, cet important projet, représentant un investissement de 1,4 million d'euros TTC, offre aujourd'hui des voiries et des trottoirs entièrement rénovés, plus agréables, plus accessibles et plus sûrs.

La mise en place du nouveau plan de circulation a nécessité un temps d'adaptation pour chacun. Aujourd'hui, les nouveaux aménagements sont progressivement entrés dans les habitudes et la circulation s'est stabilisée.

Afin de renforcer la sécurité de tous les usagers, plusieurs mesures de circulation accompagnent ces aménagements :

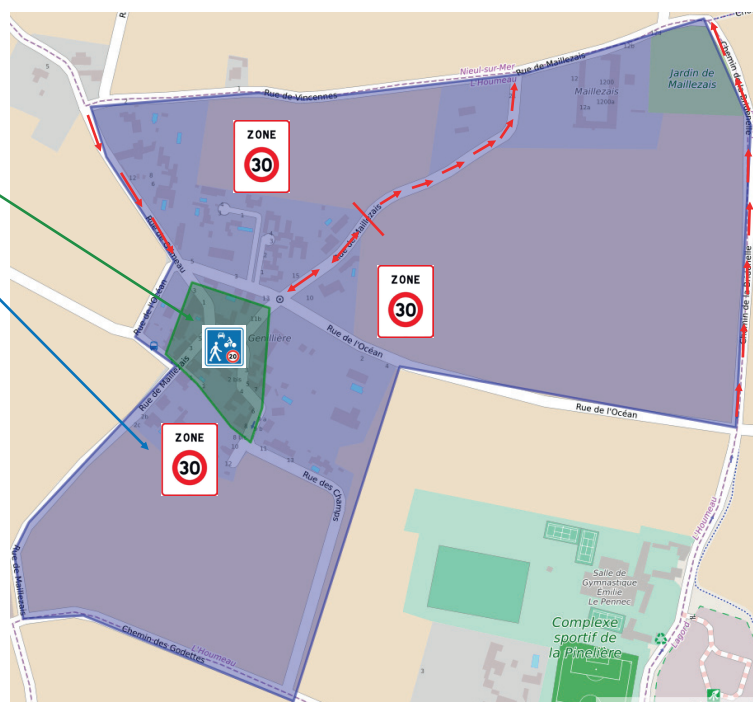
- le cœur du hameau est désormais classé en **zone de rencontre** (vitesse limitée à 20km/h), afin de favoriser le partage de l'espace public entre les différents usagers ;
- l'ensemble du hameau est placé en **zone 30**, permettant une circulation plus apaisée ;
- les rues de **Grimeau** et de **Maillezais** disposent d'un nouveau sens de circulation ;
- le chemin de **Brindenelle** conserve son sens unique de circulation de **L'Houmeau vers Nieul-sur-Mer**.

L'objectif principal de cette opération est de renforcer durablement la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en limitant le trafic de transit entre Lagord et Nieul-sur-Mer à l'intérieur du hameau. L'efficacité de ces aménagements fera l'objet d'un suivi dans les prochains mois afin d'en mesurer les effets.

Pour répondre aux besoins de stationnement, plusieurs places ont été créées rue de l'Océan. Par ailleurs, la création de places supplémentaires est actuellement à l'étude rue de l'Océan (Arrêt de Bus), sous réserve des conclusions du géomètre.

Le conteneur à verre a été déplacé à l'angle de la rue de Maillezais et de la rue de l'Océan. Une poubelle de tri bi-flux y a également été installée. La place de stationnement située à proximité est désormais réservée à un arrêt minute. Tout stationnement prolongé sur cet emplacement pourra faire l'objet d'une verbalisation.

Enfin, au début du mois d'octobre, nous reviendrons vers les riverains afin de recueillir leur avis sur le choix des essences qui seront plantées dans les nouveaux espaces verts aménagés. Cette consultation permettra d'associer les habitants à la dernière étape de ce projet d'embellissement du hameau.



Formation incendie : des agents préparés à réagir

Afin de garantir la sécurité de tous, l'ensemble des agents de la commune, tous services confondus, a participé à une formation durant le mois de juin. Cette session a permis de rappeler les consignes de sécurité, d'apprendre les bons réflexes face à un départ de feu et de s'exercer à la manipulation des extincteurs. Une formation essentielle pour assurer une intervention rapide et efficace en cas d'urgence.

Expression de l'opposition :

Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens,

Nous déplorons d'apprendre, une fois encore, par voie de presse l'avenir du Séminaire. À notre demande d'information, M. le Maire renvoie aux repas de quartier (lesquels ?) et aux réunions associatives auxquelles nous ne sommes jamais conviés, avant d'affirmer qu'il s'agit d'un projet privé. Une affirmation paradoxale, puisqu'il annonce lui-même que la future salle du conseil municipal y sera installée, écartant tout débat public.

Concernant les écoles, notre proposition d'une salle collective climatisée a été rejetée au motif d'un coût de 2 M €, au profit de climatiseurs portables. Aucun chiffrage ni comparaison des solutions n'ont été présentés. Les écoles accueilleront encore des élèves plusieurs années : ils méritent des choix pertinents et justifiés face aux fortes chaleurs.

Respectons ensemble notre cadre de vie

Nous constatons malheureusement une augmentation des incivilités liées aux dépôts de déchets sur notre commune. Ces comportements nuisent à la qualité de notre cadre de vie, mobilisent inutilement les services municipaux et engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Afin de répondre aux nouvelles obligations réglementaires et de faciliter le tri des déchets, les anciennes corbeilles ont été remplacées par des poubelles bi-flux, permettant de séparer les déchets ménagers des emballages recyclables.

Par ailleurs, des corbeilles de plus grande capacité ont été installées dans les secteurs les plus fréquentés : 4 à la plage ainsi que 2 dans le parc municipal, à proximité de l'Orangerie et du Kiosque. Les agents des Services Techniques assurent la collecte de ces équipements trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, afin de maintenir la propreté de notre commune.

Chacun peut contribuer à cet effort collectif. Nous vous remercions de déposer vos déchets dans les équipements prévus à cet effet, de respecter les consignes de tri et de ne pas abandonner de sacs ou d'encombrants au pied des corbeilles. Par ces gestes simples, vous facilitez le travail des agents municipaux et participez à la préservation d'un environnement propre et agréable pour tous.

LA PAROLE AU CCAS :



L'Houmeau se mobilise pour la Ligue contre le cancer

Cet automne, le CCAS, la Mairie, les associations locales et les commerçants s'unissent pour soutenir la Ligue contre le Cancer à travers plusieurs rendez-vous solidaires.

Le **5 septembre**, à l'occasion de **Septembre en Or**, dédié à la lutte contre les cancers pédiatriques, des foulards exclusifs aux couleurs de l'événement seront proposés à la vente lors de la Fête de l'Anse.

Le **10 octobre**, dans le cadre d'**Octobre Rose**, le Marché aux plantes d'automne sera également placé sous le signe de la solidarité. Des ateliers de prévention et de bien-être, accessibles sur inscription de 9h30 à 12h, seront organisés à la salle de l'Orangerie.

Enfin, le **21 novembre**, place à la convivialité avec un **karaoké solidaire** qui se tiendra au gymnase à partir de 21h, pour soutenir la lutte contre les cancers masculins. Une belle occasion de partager un moment festif tout en soutenant une cause essentielle.

Le programme détaillé sera communiqué prochainement. Nous espérons vous voir nombreux pour participer à cette mobilisation solidaire en faveur de la Ligue contre le Cancer.

LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

Accueil des nouveaux habitants

Vous venez d'arriver sur la commune ? Les élus l'Houméens vous accueillent le **samedi 29 août 2026 à 14h au Complexe Saint-Exupéry** afin de vous présenter le village.

Vous souhaitez participer à l'accueil des nouveaux habitants ? **Inscrivez-vous au préalable par mail à accueil@lhoumeau.fr ou par téléphone au 05 46 50 91 91**

Forum des associations

Vous avez envie de découvrir ou redécouvrir les associations qui animent la vie de la commune tout au long de l'année ? Une seule date à retenir : **samedi 29 août 2026 à 14h au Complexe Saint-Exupéry**. Que ce soit pour pratiquer un sport, une activité culturelle, ou participer à l'animation de notre village en faisant des connaissances, toutes les associations l'Houméennes seront là, profitez-en !



SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 : 4ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE L'ANSE !

Le samedi 5 septembre sera une journée festive à l'Houmeau. A partir de 19h, sur le front de mer, débutera la 4^{ème} édition de la fête de l'Anse ! Bataïa lancera les festivités de la soirée de fête à la plage. Au programme : restauration associative proposée par les utilisateurs du Port du Plomb, les vieux Gréments du Port du Plomb, l'Éphémère de Pampin et des food trucks salés et sucrés. A partir de 20h venez profiter d'un bal guinguette avec la compagnie « Le doigt dans l'œil », à 21h ne manquez pas le spectacle Hippo'Kausis, mélange d'art équestre et des arts du feu avant le feu d'artifice tiré depuis le parcours santé à 22h ! La soirée se terminera par une soirée DJ sur la plaine de la plage. Tout au long de la soirée, le Comité Culturel et de Loisirs proposera d'acheter des colliers et bracelets fluorescents pour faire la fête en lumière et en couleur et le CCAS de L'Houmeau récoltera des dons pour l'action Septembre en Or, tous les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le Cancer !



REJOIGNEZ LE CONSEIL DES SAGES !



Vous avez 55 ans ou plus, du temps à consacrer à votre commune et l'envie de participer à son avenir ? La Ville lance un appel à candidatures pour constituer son Conseil des Sages. Cette instance consultative, composée de bénévoles, apporte son expérience et son regard sur les projets et les enjeux de la vie communale. Saisi par la Municipalité ou force de proposition, le Conseil des Sages contribue à nourrir la réflexion et à éclairer les décisions du Conseil municipal. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **10 septembre 2026**. Pour candidater, adressez un courrier de présentation et de motivation à Monsieur le Maire, par courrier ou par courriel. Les modalités de candidature et le règlement intérieur sont disponibles en mairie et sur le site de la commune.

LES NOUVELLES SÉANCES DU REPAIR CAFÉ :

Des passionnés de la petite réparation se retrouvent pour prolonger ou donner une seconde vie aux objets du quotidien (petit électro-ménager, ordinateurs, smartphones, vêtements...). Les séances se déroulent à la Maison Intergénérationnelles et sont libres d'accès. Prochains rendez-vous :

- vendredi 4 septembre à partir de 16h
- samedi 19 septembre à partir de 14h
- vendredi 2 octobre à partir de 16h
- samedi 17 octobre à partir de 14h

Renseignements par mail : repaircafe17137@yahoo.com

Samedi 29 août de 14h à 18h : Forum des associations et accueil des nouveaux habitants Complexe Saint-Exupéry. Inscriptions pour l'accueil des nouveaux habitants par mail à : accueil@lhoumeau.fr

Samedi 5 septembre de 19h à minuit : 4^{ème} édition de la Fête de l'Anse sur le front de mer. Restauration et buvette sur place, animations musicales, spectacle équestre et des arts du feu, feu d'artifice à 22h.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Salon du Bien-être organisé par le Rotary Club La Rochelle Aunis au complexe Saint-Exupéry.

Vendredi 2 octobre à 20h30 : Concert « The Buzz » en faveur d'Action contre la Faim au complexe Saint-Exupéry. Entrée 10 €. Ouverture des portes à 19h30

Dimanche 4 octobre à partir de 10h au kiosque dans le parc de la Mairie : Marche solidaire d'octobre rose pour La Ligue contre le Cancer organisée par la Promotion de L'Houmeau. Participation 2 €.

Samedi 10 octobre marché aux plantes organisé par l'association au Bonheur des jardiniers de l'Houmeau. Venez choisir vos fleurs, vos légumes, plantes aromatiques pour votre jardin ! Les membres de l'association vous proposeront également des gâteaux et confitures maison.

Samedi 10 octobre de 9h30 à 12h : « L'Houmeau en Rose contre le cancer » actions organisées par le CCAS de L'Houmeau avec des professionnels du bien être, réservations auprès de la Mairie accueil@lhoumeau.fr ou 05 46 50 91 91. Salle de l'Orangerie.

Dimanche 11 octobre : Concours de belote organisé par le Club de l'Ormeau au Complexe Saint-Exupéry. Inscription au 06 60 42 56 36 9€ par joueur, 1 lot pour chaque participant. Pâtisseries et boissons sur place.

Samedi 24 octobre : Festival de la créativité au complexe Saint-Exupéry. Organisé par l'Art&Fact 17.

Dimanche 25 octobre : Run des Pertuis entre L'Houmeau et l'Île de Ré organisé par Lions Club de La Rochelle.